

Procès-verbal de réunion

2^e réunion du Conseil d'établissement
Lundi 15 janvier 2024 à 13h 30 en présentiel. Local 227

Procès-verbal

1. Ouverture de l'assemblée, prise des présences et vérification du quorum par la direction

Nom	Présence	Représentant
Ouahiba Hamouche	√	Directrice CPJ
Représentants des organismes communautaires		
Aïda Berberovic	√	Promis
Jean Isseri	√	Carrefour Jeunesse Emploi
Daniel Frankman	abs	Table Jeunesse
Représentants du personnel du centre Pauline-Julien		
Samira Benaïcha	√	Enseignante
Nephtali Hakizimana	√	Enseignant
Pierre Farah	√	Conseillère en formation scolaire (pers. profess)
Etienne Pelissier	√	Technicien en loisirs (pers. Soutien)
Représentants des élèves		
Ivannikova Yevheniia	√	Représentant d'élèves
Darji Mahesh	√	Représentant d'élèves

Le quorum est atteint.

2. Présentation des élèves membres du C.É

Mme Ouahiba Hamouche, directrice, présente les deux membres étudiants qui ont été élus par leurs pairs.

- Mme Ivannikova Yevheniia
- M Darji Mahesh

Les membres leur souhaitent la bienvenue.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Proposé par Mme Aida Berberovic

Appuyé par M. Nephtali Hakizimana

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

4. Adoption du procès-verbal du 02 octobre 2023

Proposé par M Nephtali Hakizimana

Appuyé par Mme Aida Berberovic

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité

ÉTUDE DE DOSSIERS

5. *Dossiers d'approbation/d'adoption :*

5.1 Modification du calendrier des rencontres

Compte tenu de l'ajournement de la réunion du mois de décembre 2023, en raison de la grève des enseignants, et en prenant en considération que la rencontre prévue en février était trop rapprochée de celle de janvier, Mme Hamouche suggère de déplacer la rencontre de février au mois de mars.

La date du 18 mars est proposée

Proposé par M Hakizimana

Appuyé par M Isseri

Le changement de date est adopté à l'unanimité.

6. *Dossier de consultation*

Aucun dossier n'est en consultation.

7. *Dossiers d'information*

7.1 **Organisation scolaire de la session de janvier à la suite de la grève.**

Afin d'assurer un suivi des apprentissages des plus efficaces pour nos élèves, l'ensemble des centres de francisation du CSSDM ont convenu de prolonger la session de novembre-décembre à janvier-février. Ainsi, la session actuelle s'étend de novembre à février.

Tous les élèves seront en reprise de leur session, car la période de grève représente un arrêt important dans leur apprentissage.

La direction a toutefois gardé une porte ouverte aux élèves qui sont avancés et qui pourraient passer à un niveau supérieur. Il a été donc demandé aux enseignants de recommander, s'ils le jugent nécessaire de recommander des élèves au niveau supérieur. Ainsi, aucun élève ne se sentira lésé par la prolongation de la session.

Cette solution satisfait tous les acteurs concernés : élèves, enseignants, direction, MIFI, MEQ

7.2 **Plan de lutte contre l'intimidation (PLVI)**

Mme Hamouche informe les membres qu'un comité a été constitué pour réviser le Plan de lutte contre la violence et l'intimidation. Le comité est constitué : des membres de la direction, la CFS, la TTS, des enseignants

Le PLVI sera déposé au C.É pour adoption au plus tard en juin 2024

7.3 **Plan de mesures d'urgence (PMU)**

Mme Hamouche informe les membres qu'un comité a été constitué pour réviser le Plan de mesures d'urgence qui revêt cette année une structure plus uniforme d'un établissement à un autre.

Le comité est constitué : des membres de la direction, la CFS, la TTS, des enseignants
Le PMU sera déposé au C.É pour adoption au plus tard en juin 2024

7.4 Projet éducatif

Pour rappel, le projet éducatif 2023-2027 a été adopté par le C.É l'année dernière, en juin 2023. Il s'agit de la première phase qui englobe les orientations, les objectifs ainsi que les cibles (voir document juin)

La 2^e phase constituera la mise en œuvre du projet éducatif : l'élaboration des moyens. Cette partie relève des enseignants et sera déposée au C.É pour information d'ici le 30 juin 2024, conformément aux exigences de la L.I.P.

Actuellement, les enseignants travaillent à élaborer les moyens qu'ils soumettront à la direction pour approbation. Les travaux vont bon train et devront être terminés dans les délais requis.

7.5 Travaux d'entretien Plaza

Le propriétaire (Plaza) a entamé les travaux d'entretien du bâtiment (plomberie, réparation de chauffage, électricité et peinture des trois étages) conformément à l'entente qui a été signée par le CSSDM et les propriétaires des lieux.

Les travaux d'entretien se poursuivent jusqu'au mois de mai.

8. Évaluation de la rencontre

Les membres sont satisfaits de la qualité des échanges et de l'efficacité du temps investi. La rencontre a été très positive et très fructueuse.

9. Période réservée au public

Il n'y a pas de public

10. Levée de l'assemblée.

Proposé par M Isseri

Appuyé par Mme Pierre

La séance est levée à 14h 45



Aida Berberovic
Présidente

Ouahiba Hamouche
Directrice